

-
- NON IDENTIFIE: Bonjour à tous, bonsoir à tous, merci de participer à cet appel.
- Il nous manque encore quelques personnes que nous devons appeler, et ensuite nous allons commencer dans quelques minutes. Merci de votre patience.
- Tijani vient de se joindre à nous. Nous avons terminé d'appeler tout le monde, Maureen, est-ce que vous voulez que nous commençons ?
- MAUREEN HILYARD : Oui allons-y.
- EVIN ERDOGDU : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenus à cet appel du groupe de travail de mise en œuvre de la révision de l'At-Large.
- Nous sommes le 8 mai 2019, il est 17 h UTC. Sur cet appel, nous avons sur le canal anglais Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crepind-Leblond, Tijani Ben Jemaa, Ali Al Meshal, Vanda Scartezini, John Laprise, Marita Moll, Bastian Gosling.
- Sur le canal espagnol, nous avons Sergio Salinas Porto et Harold Arcos.
- Il n'y a personne sur le canal français.
- Et nous avons reçu les excuses de Holly Raiche et de Abdeldjalil Bashar Bong.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ulrich, Evin Erdogdu et moi-même.

Et nos interprètes pour aujourd'hui sont Véronica et David pour l'espagnol et Aurélie et Claire sur le canal français.

Avant de commencer, je vous demande de ne pas oublier de donner votre nom avant de prendre la parole, pour la transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier sur l'ordre l'autre canal.

Je vous remercie et je vous donne la parole Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci à tous. Je suis vraiment ravie de voir qu'il y a beaucoup de monde aujourd'hui sur cet appel.

Je sais que nous ne devions pas avoir cette réunion, je sais que l'assistance pour cette réunion est arrivée très tard. Donc je m'excuse.

Je pense que nous allons devoir organiser cette réunion de manière régulière, parce que nous devons nous assurer que le travail avance selon le format voulu pour faire notre rapport de statut, pour que ce rapport soit disponible et pour que le personnel puisse commencer à rédiger le rapport intérimaire.

Donc nous devons nous assurer que tout ce qui est requis est déjà fourni ou fait avant le 23 mai. Voilà.

Donc il y a beaucoup de travail à faire. J'en suis consciente. Et nous devons donc nous réunir régulièrement et essayer d'accélérer un petit peu pour que ce rapport soit élaboré en bonne et due forme.

Bien, nous allons directement passer aux actions à suivre qui devaient être revues. Est-ce qu'on peut s'il vous plaît passer aux actions à suivre ?

Bien.

Alors j'ai ici Heidi. Est-ce que vous pouvez regarder ces actions à suivre et les lire ou nous les présenter ?

HEIDI ULLRICH : Pour ICANN 67, pour l'élaboration du rapport – excusez-moi, je suis en train d'essayer de voir un petit peu sur mon ordinateur, qui est tout neuf, voyons...

EVIN ERDOGDU : Maureen, c'est Evin au micro...

HEIDI ULLRICH : Evin, tout à disparu, est-ce que vous pouvez m'aider ?

EVIN ERDOGDU : Quand j'ai posté ces actions à suivre, j'ai vu qu'elles étaient toutes plus ou moins à réaliser.

Je vois que Jonathan l'a dit ici dans le chat. Nous devons en parler avec Alan, nous devons voir avec Alan le problème numéro 1 pour faire des étiquetages, pour les avertissements et les commentaires du problème numéro 1.

Ensuite parler avec le groupe de travail. Pour Ricardo, ça a été fait. Ensuite il y en a plusieurs qu'il faut faire, qui sont liés à ICANN 65, ils sont presque tous complétés, mais ils n'ont pas été marqués comme tel.

Heidi maintenant vous voyez ?

HEIDI ULLRICH :

Oui, nous avons Alan, Jonathan et Evin qui doivent parler du problème numéro 1 et de l'étiquetage pour ces conseils et commentaires d'ALAC. Je crois que c'est un domaine dans lequel nous devons avancer.

Le deuxième est complété, c'était Ricardo, Maureen Evin et moi-même, nous devons organiser un appel pour discuter avec le groupe de travail, ça a été fait.

Donc on peut faire un rapport là-dessus d'ailleurs.

Le point suivant c'est le problème 13. Moi-même et Gisella nous étions invités au GSE pour la prochaine réunion présentielle de ICANN 65 pour discuter la collaboration au niveau des événements régionaux.

De nouveau problème 13, Evin et Heidi pour travailler sur le problème du développement du tableau de bord et inclure les décisions concernant le CROPP pour l'exercice fiscal 2021. Le budget vient d'être approuvé. Donc je pense que nous allons pouvoir avancer dans ce domaine aussi.

Ensuite Gisella et Cheryl doivent ajouter la mise en œuvre des outils [inaudible] pour le recueil, la collecte des indicateurs pour le problème 13 et donc dans le cadre d'At-Large et ALAC. Donc je pense que nous allons devoir être formés pour utiliser cet outil.

CHERYL LANGDON-ORR : Il n'y a eu aucune action dans ce sens.

HEIDI ULLRICH : En ce qui concerne le prochain rapport au conseil d'administration, Evin et moi-même nous devons donc voir quelle est la date de la rédaction finale, 14 jours après la réunion d'ICANN 67.

Et ensuite cela signifie que 5 des tâches et sous-tâches sont terminées.

Ensuite Léon doit être invité pour parler dans la réunion [d'ALAC 65] sur ce point aussi.

Et le dernier c'est Michel et Andréa [inaudible] qui doivent organiser cet appel, cela a été fait.

J'ai entendu dire hier que le OEC, le président du OEC Avri Doria, puisque le président antérieur a quitté le conseil d'administration, donc maintenant c'est Avri Doria qui va le remplacer. C'est ce qu'on m'a dit.

Voilà, merci, Maureen, je vous rends la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci Heidi, parfait.

Donc je vois qu'il y a encore quelques points à résoudre. Et nous allons passer au point suivant.

Est-ce que nous pouvons passer au point 3 pour analyser les problèmes l'un après l'autre et voir un petit peu où nous en sommes au niveau de

la planification et de ce que nous avons fait entre ce qu'il nous faut faire entre maintenant et le prochain appel.

Nous allons demander à Jonathan Zuck et à Evin de prendre la parole.

JONATHAN ZUCK : Est-ce que vous m'entendez correctement ?

MAUREEN HILYARD : Oui, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Parfait.

Si vous vous souvenez, notre problème 1, nous devons réviser la version de problème qui porte principalement sur la catégorisation des documents générés ou engendrés par At-Large, de façon à ce qu'il y ait moins de confusion pour les personnes qui font des recherches, lorsqu'ils cherchent des commentaires, pour savoir s'il s'agit d'un commentaire public, d'un conseil, d'un commentaire.

Donc on a ajouté ces catégories pour que les gens puissent savoir de quoi ils parlent, et donc il fallait faire une espèce de catégorisation et ajouter peut-être aussi une catégorie. C'est ce que Evin et moi-même avons pensé faire, de façon à ce que ce soit clair. C'est aussi dans les archives, la partie principale est un travail qui consiste à mettre des étiquettes sur chaque chose, pour savoir de quel type de document il s'agit. Et donc ce système nous permet aussi de filtrer ensuite les documents en fonction de ces mêmes catégories.

MAUREEN HILYARD : Excellent. Je crois nous allons donc essayer de transférer cela au rapport.

Je crois que comme vous l'avez dit, il s'agit de catégories que nous devons développer, qui ont été développées maintenant. Et cela nous permet d'avoir une idée du contenu du site et des documents, ce que sont ces documents.

Est-ce que vous avez des questions ou des commentaires sur ce point ? Nous devons nous assurer que l'on sache ce que l'on fait et quelles sont ces catégories. Donc est-ce que vous avez des questions sur un de ces points ? Si c'est le cas, si vous avez des questions à poser à Jonathan ou à moi-même vous pouvez le faire.

Je pense que c'est important que ces informations, que nous puissions mettre un lien sur chacune de ces informations, pour expliquer mieux à la communauté ce que l'on peut leur fournir et quel est ce que l'on veut que notre rapport contienne aussi.

Parfait, nous allons maintenant passer au point suivant de notre ordre du jour. Bien.

Et au problème numéro 2, il s'agit du problème qui concerne le tableau de bord et les tableaux de progrès. Je pense qu'ici cela est plus lié à la façon dont se sont présentées les choses.

Donc l'équipe de travail sur les critères devrait commencer à travailler sur ce point-là. J'ai fait une liste des différentes qu'ils doivent faire.

Heureusement, ce problème en particulier est un problème qui existe depuis longtemps, et nous devons par exemple organiser un appel pour les membres, quelque chose que nous allons devoir faire pour développer quelque chose qui nous permette de mettre en œuvre ce point en particulier.

Donc je vais passer aux autres problèmes, mais pas spécifiquement aux problèmes qui sont liés à celui-là.

Donc ici, on a encore un travail en cours de progression, quelque chose que nous allons devoir organiser.

Est-ce que... Evin, est-ce que vous pouvez répondre à ma question ? Bien. C'est quelque chose, c'est un point sur lequel nous avons le temps de travailler. Ça ne veut pas dire qu'il faille prendre du retard. Mais je pense que nous allons voir cela un peu plus tard.

Bien, après ce bref rapport, on va passer au point numéro 3.

HEIDI ULLRICH :

Maureen, c'est Heidi. Oui, alors sur ce point, le conseil d'administration approuve le budget et le budget [inaudible] c'est d'abord les ressources. Il faut le dire.

On a identifié une personne avec qui on a pris contact aujourd'hui, et on va avancer aussi vite que possible, dès que nous aurons le feu vert des ressources humaines. Et cette personne pourra commencer dès le mois de juillet. Cette personne sera avec nous pour ATLAS à Montréal. Et vous aurez plus de détails dès que nous aurons avancé de manière officielle là-dessus.

Donc ce point avance bien. Et j'espère que dans le rapport on pourra donner plus de détails sur ce point-là par rapport au tableau de bord. Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci à vous Heidi, c'est très prometteur tout cela, merci.

Bien, point suivant.

Alors, l'équipe sur le leadership. Je pense que sur ce point en particulier on a avancé, mais là c'est un peu plus compliqué...

Attendez une petite seconde, veuillez m'excuser... Je me suis un peu perdue ici dans mes papiers.

Oui, donc ce que je voulais vous dire c'est qu'il y a 4 domaines et je suis en train de travailler sur chacun de ces domaines et je pense que le domaine sur lequel il faut encore que je travaille concerne les rôles et responsabilités. Et c'est un domaine sur lequel nous avons besoin d'obtenir des détails par rapport au profil du poste, et toutes les informations qu'il est important que les gens connaissent par rapport aux fonctions et aux postes. Et parce que nous avons de nouveaux membres.

C'est là un domaine, parmi d'autres, qui est couvert par les attentes des uns et des autres, mais c'est un domaine prioritaire sur lequel je veux me concentrer. Donc il s'agit de détailler les rôles et responsabilités.

Bien, voilà, ce point-là est maintenant traité, on passe au point suivant. D'ailleurs, j'en profite, est-ce qu'il y a des questions ? Vous pouvez inscrire vos questions sur le chat, ou les poser, comme vous voulez.

Bien, je vois que personne ne prend la balle au bond. Je continue.

Ricardo ? Sur le point suivant ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui, vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui, vous pouvez faire un rapport sur ce point-là, allez-y Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST : Alors sur ce point, nous avons eu une réunion Maureen, Heidi, Evin et moi-même la semaine dernière.

Nous avons décidé de consolider sur les groupes qui existent pour réactiver des groupes qui ne sont pas actifs en ce moment. C'est le premier point.

Deuxième point, vérifier le règlement intérieur. Maureen va vérifier auprès d'Alan quelles sont les règles qui prévalent concernant les groupes et le fonctionnement de chacun de ces groupes.

Troisième point, mettre en place un mécanisme pour réactiver les groupes et également voir comment assurer un suivi des règles pour nommer un nouveau chef de file de chacun de ces groupes, et ce de manière [inaudible].

Voilà tout ce que j'avais à dire sur ce point.

Je ne sais pas s'il y a des questions. Non ? Il n'y a pas de question ?

Voilà c'est tout.

MAUREEN HILYARD :

Non, pas de question. Merci à vous Ricardo.

Là encore, j'ai plusieurs tâches à accomplir sur ce point qu'il me reste encore à effectuer. Donc je le mets sur ma liste de choses à faire pour m'assurer que je les accomplis bien. Parce qu'il faut continuer à avancer dans nos activités. Et j'apprécie d'ailleurs votre aide et tout le travail que vous avez fait Ricardo. Merci.

Alors, nous passons maintenant au point suivant, à savoir renforcer la sensibilisation de la communauté At-Large.

Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Oui, il s'agit du point sur les réseaux sociaux, n'est-ce pas ? Evin, est-ce que vous voulez couvrir ce point ?

EVIN ERDOGDU :

Oui, bien sûr.

Alors, comme noté, je pense que c'est sur le tableau de bord et le tableau de progrès, nous prévoyons cette semaine de préparer un agenda pour une formation sur les réseaux sociaux, non seulement pour At-Large mais pour département politique dans son ensemble, pour que le personnel de ce département puisse être formé sur les réseaux sociaux et travailler avec l'équipe communication d'ICANN.

Donc ça, c'est ce qui est prévu. Et on va également organiser une formation à Marrakech.

HEIDI ULRICH :

Oui, merci beaucoup de cela, c'est très positif. Donc ce n'est pas simplement pour la communauté At-Large, mais également pour le personnel du service politique.

Hier il y a eu une téléconférence conjointe du groupe de travail sur les réseaux sociaux et du groupe de travail sur la communication. Ils se sont mis d'accord pour travailler ensemble et il va y avoir un webinaire de LACRALO sur les réseaux sociaux.

Donc on voit qu'il y a beaucoup de gens qui sont intéressés, beaucoup de gens de la communauté qui sont formés sur les réseaux sociaux, sur des aspects qui vont nous permettre de faire avancer toute cette thématique.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Heidi. Effectivement, c'est un excellent progrès enregistré.

Et pour aller un petit peu au-delà de l'idée originelle, on est en train en fait de diffuser un peu ces bonnes pratiques qui prévalent dans un domaine et les étendre à d'autres domaines, et ça c'est une excellente chose. Et je pense que ça va donner lieu à des résultats patents dans notre rapport.

Très bien. Point suivant. Point 13. Évènements régionaux. C'est Daniel et Alberto Soto qui vont nous présenter ce point. L'un d'entre vous. Daniel ou Alberto ? Daniel ?

DANIEL NANGHAKA : Vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : On vous entend de loin Daniel, pas très bien.

DANIEL NANGHAKA : Vous m'entendez ?

CLAUDIA RUIZ : On vous entend, mais on vous entend très faiblement. Est-ce que vous pourriez vous rapprocher du micro et parler plus fort ?

DANIEL NANGHAKA : Vous m'entendez mieux maintenant ?

NON IDENTIFIE : Oui, bien mieux.

DANIEL NANGHAKA : Alors, concernant les progrès enregistrés par rapport aux événements régionaux, je suis heureux de vous annoncer que le rapport concernant l'utilisation des fonds discrétionnaires a donné lieu à une utilisation de ces fonds dans l'organisation d'évènements régionaux...

[L'interprète a beaucoup de mal à suivre, l'audio de Daniel est très faible]

... Donc pour l'organisation de ces évènements régionaux.

Je suis également heureux de vous annoncer que dans le tableau de progrès il y a une réunion des leaders régionaux en coopération avec la [RII] pour l'organisation de ces évènements régionaux.

Voilà pour le rapport sur ce point-là. À vous Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Daniel. Je pense qu'il y a eu plusieurs évolutions au sein des RALO, et ça s'applique en particulier à ce point.

Donc effectivement, incluez-les, parce que ça s'inscrit dans ce que l'on fait à l'At-Large, comme le fait de diffuser les bonnes pratiques dans les différents domaines, ça c'est une bonne chose pour nous, ça montre que l'on est en train d'essayer de nous améliorer et d'améliorer nos activités au sein de l'ICANN et au sein de notre groupe en tout cas.

Donc est-ce que vous pouvez nous indiquer quelque chose dans le tableau de bord qui pourrait nous servir et qu'on pourrait utiliser pour le rapport ?

Bien, point suivant.

J'entends une petite voix plaintive, c'est celle de Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui c'est moi, c'est moi qui intervins là.

Donc ce que l'on fait par rapport aux mesures, c'est ce dont on a besoin pour mettre en œuvre tout le reste. L'objectif ici c'est d'être à même de faire un rapport pour l'appel d'aujourd'hui - j'en ai pris conscience il y a à peine quelques heures – pour faire en sorte qu'on attire de nouveaux membres à l'ALAC.

Donc ce qu'on a rédigé là-dessus, avec les modifications qui s'imposent parce que les dates dans ce projet ont été modifiées, donc ce sera actualisé. Et ce sera disponible dès que possible.

Donc vous parliez de ma voix plaintive, c'est l'adjectif qui s'impose effectivement, parce que les mesures découlent de toutes vos activités, de toutes les activités que vous mettez en œuvre. Donc c'est quelque chose de très important pour nous.

Et, comme cela a été dit à juste titre par Heidi, certaines des mesures d'évaluation de progrès doivent être absolument définies et utilisées, parce qu'on a des rapports très restreints, très limités à ce niveau-là.

MAUREEN HILYARD :

Oui, merci Cheryl. Effectivement, je suis d'accord.

Là encore, ces mesures, ces unités de mesure, peuvent également inclure des mesures liées aux progrès effectués par rapport aux différentes thématiques identifiées, problèmes identifiés. Donc ça, ça doit faire partie du rapport.

Et plus on va pouvoir démontrer qu'on travaille vers l'identification d'une thématique en particulier, d'un problème en particulier, plus on va pouvoir continuer à améliorer les choses.

On peut toujours s'améliorer, on peut toujours trouver de nouvelles données, mais pour le conseil d'administration, ce qui est parlant en termes de résultats, c'est d'abord de vérifier qu'on a bien effectué ce qu'on a dit qu'on allait effectuer en termes d'activités, en termes de révision d'activités en tout cas.

Bien, en tout cas, je dirais que les choses vont être analysées, nous allons voir ce que nous faisons. Tout cela progresse. Et c'est bon de voir ça, c'est tout à fait positif de voir ça.

Je pense que si l'on avance et qu'on passe aux prochaines étapes, il s'agit du rapport intérimaire, nous allons avoir besoin d'informations. Et Cheryl a participé aux autres rapports que nous avons élaborés pour ces activités. Et je vais compter sur elle, beaucoup, pour que nous puissions créer le cadre nécessaire pour que ce rapport puisse être élaboré, ce rapport auquel nous collaborons tous.

Cheryl, est-ce que vous voulez nous dire comment vous voulez que les choses soient faites pour que le personnel de l'ICANN nous aide dans ce sens ?

CHERYL LANGDON-ORR : Je dirais que d'abord il faut que chacun mette à jour ses sections, sections qui les concernent.

MAUREEN HILYARD : Oui, nous sommes en train de le faire. Nous travaillons dans ce sens.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc une fois que nous aurons reçu ce matériel de base, qui est nécessaire pour ce rapport initial – puisque c’est un rapport initial c’est tout, ce n’est pas un livre. C’est seulement une étape dans un processus, un rapport qui doit être facile à lire, qui contient des données exactes et qui soit transparent pour qu’on sache exactement ce qu’il se passe et que l’on puisse voir que des progrès sont réalisés dans une série de domaines.

Mais nous devons demander à ce que chacun complète les sections qui correspondent à chacun, pour que nous puissions tous avancer.

Donc que tous soient motivés dans ce sens. Ensuite le conseil aura une synthèse, ensuite nous aborderons les points clefs, et puis nous parlerons d’une approche pour savoir si tout a été fait en termes de problèmes.

Nous devons avoir cette espèce de squelette du rapport qui soit mis en place et qui soit organisé dans une quinzaine de jours, je crois, de façon à ce que ALAC puisse avoir le temps d’analyser cela et d’analyser cette version finale avant la date de présentation.

Donc nous allons créer un Google Doc, qui sera donc la base de ce document. Et nous rappelons à tous les membres de ce groupe qu’ils peuvent entrer dans ce document Google, faire des commentaires et dire ce qu’il faudrait modifier et améliorer.

Voilà, merci.

MAUREEN HILYARD : Parfait. Vous avez dit que vous allez créer un Google Doc, pour que tout le monde puisse contribuer à ce rapport.

J'aimerais qu'il y ait davantage d'informations sur le tableau de bord, parce que comme vous l'avez dit, nous allons faire un résumé, une déclaration qui sera une synthèse, mais les gens aimeraient bien voir ce qui a été fait, et aimeraient voir que des choses sont faites. Donc le tableau de bord sert à cela.

Par ailleurs, ce tableau de bord à l'origine était un PDF, mais nous n'allons pas travailler de la même façon que le groupe de travail de responsabilité l'a fait auparavant, parce que le groupe ou les responsables de ce groupe vont être sélectionnés différemment. Il va falloir qu'il y ait un petit peu plus d'informations. Et ce n'est pas que nous allons utiliser toutes ces informations dans notre rapport, mais cela permet de fournir des informations supplémentaires pour que tout le monde sache exactement ce qui se fait.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, il est important de reconnaître que ça, c'est le résultat des données qui ont été fournies, que ces données vont être conservées pour élaborer notre rapport, d'avoir ce document Google qui contient toutes ces données.

Je suggère que l'on commence à faire tout de suite un petit peu de rédaction et c'est un travail qui va continuer à se dérouler.

MAUREEN HILYARD : Parfait. Ce que j'aimerais maintenant voir, c'est que nous allons remplir ce tableau de bord. Certains points qui ont été abordés aujourd'hui concernant les progrès donc.

Nous ne sommes pas conscients de cela parfois, mais nous devons avoir une avancée qui soit clairement indiquée sur ce tableau de bord.

Ce tableau de bord est une ressource pour les personnes qui veulent le consulter, comme Cheryl l'a dit, pour qu'on sache où nous en sommes.

Pour moi c'est une priorité, et j'espère que ce sera une priorité pour les responsables aussi, que ce tableau de bord soit mis à jour en permanence.

Bien, maintenant vous savez ce qu'il faut faire, vous savez quelles sont les attentes concernant ce rapport.

Et le prochain point de notre ordre du jour est la préparation de ICANN 65. Je ne sais pas si c'est nécessaire, mais bon cette réunion approche. Je sais que pendant cette réunion de ICANN 65 nous allons fournir quelques mises à jour pour que notre communauté sache où nous en sommes.

Et ces réunions vont avoir lieu donc pendant la réunion de Marrakech. Et je pense qu'elles seront organisées ultérieurement.

Est-ce qu'il y a des questions concernant ces points que nous avons abordés aujourd'hui ? Est-ce que vous avez des questions concernant ce qui a été dit ?

Je sais que par exemple dans mon cas, il y a des choses que je dois faire, que je veux faire, et je vais demander à ce qu'un groupe soit organisé

pour aider le groupe de travail qui travaille sur les critères. Donc nous devons consulter les membres des ALS dans ce sens.

Et notre prochain appel va avoir lieu dans deux semaines. Dans une semaine ? Dans une semaine ?

CHERYL LANGDON-ORR : Nous devons, si nous ne travaillons pas entre chaque réunion, nous n'allons pas avancer.

MAUREEN HILYARD : Je préférerais que ce soit dans une semaine, mais je crois qu'on avait dit dans deux semaines, non ? Bien, je vous donne deux semaines pour faire votre travail, pour être à jour dans votre travail et pour compléter le tableau de bord. Dans deux semaines il faut que ce soit fait.

Nous allons ensuite organiser la réunion de Marrakech. Ensuite, le 23... Non, si on calcule dans deux semaines, ce sera le 22, c'est possible ça ? Le 22 ou le 23. Bien dans 14 jours alors.

Est-ce que Heidi veut prendre la parole ?

HEIDI ULLRICH : Oui, j'étais en train d'essayer de lever la main.

Donc on a deux semaines, donc dans deux semaines si tout le monde n'a pas mis à jour son tableau de bord sur le Wiki, il faudra le notifier, puisque nous avons besoin de ce matériel pour élaborer le rapport.

MAUREEN HILYARD : Oui, je pense que vous avez raison. Le 23 mai nous devons avoir tous les rapports de ces problèmes terminés. Nous devons fournir ces informations, nous aurons besoin de ces informations pour commencer à rédiger.

Peut-être, ce que je propose, c'est qu'on fasse un suivi, je vais faire un suivi individuellement avec chaque responsable, pour savoir s'ils ont besoin d'aide ou quoi que ce soit, et essayer de fournir ces informations. Parce que nous avons une petite équipe de rédaction qui travaille sur l'élaboration de ce rapport. Nous devons vous joindre une semaine après, de façon à ce que tout cela soit présenté à ALAC en temps voulu.

Voilà. D'accord ?

Donc la prochaine réunion se fera dans deux semaines.

HEIDI ULLRICH : Je vais joindre tout le monde pour savoir quelle est la prochaine étape pour être sûr que nous présentons ce rapport à temps au conseil d'administration. Vous êtes d'accord avec moi ?

MAUREEN HILYARD : Parfait. Donc les responsables de l'équipe doivent remplir le tableau de bord, c'est ça qui est important.

Nous avons fini un petit peu avant l'heure prévue. Je vous propose de rester en contact. En tout cas je serai en contact avec vous, et je vous remercie tous.

Bonne journée, cette réunion est terminée. Merci.

NON IDENTIFIE : Bonne journée à tous, au revoir.

NON IDENTIFIE : Merci, merci à tous, cet appel est terminé, n'oubliez pas de déconnecter vos lignes. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]